

SOCIAL. La suppression de leur allocation mensuelle menace leur reconversion

Formations en sursis

Dans les seuls Pays de la Loire ils sont plus de 2 600 à voir leur projet de formation remis en cause.

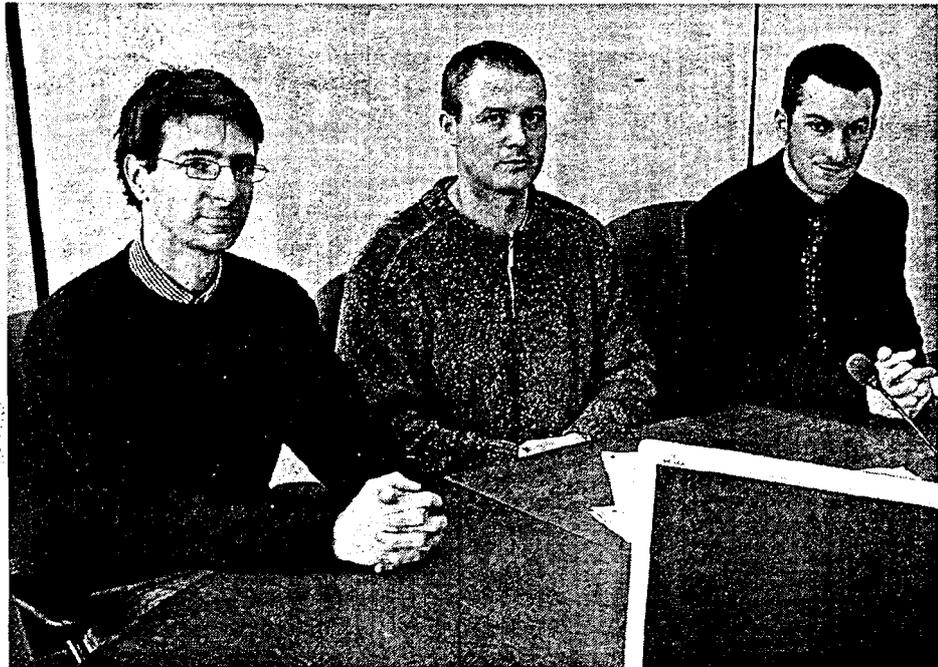
A l'heure où les partenaires sociaux et les politiques insistent sur la nécessaire sécurisation des parcours professionnels, de fâcheux cas personnels ramènent à la réalité... Depuis 2001 existe l'allocation de fin de formation (AFF). Elle est payée par l'État. Elle bénéficie à ceux qui, pendant leur période de chômage, engagent une for-

« Même en nous privant il va nous manquer 400 € par mois pour vivre »

mation. Elle leur permet de l'achever en continuant de recevoir une indemnité mensuelle (l'AFF) lorsque les versements Assedic prennent fin. Elle était égale au montant de leur indemnité chômage.

Coup de massue

Le 1^{er} janvier dernier, l'AFF a été supprimée. Coup de massue et grande détresse pour ceux qui s'étaient engagés dans ce parcours... encouragés par l'ANPE, devenue Pôle Emploi.



Lanig, Nicolas et Philippe font partie des 2 600 personnes dans les Pays de la Loire qui voient leur formation mise en péril par la suppression de l'allocation de fin de formation

« Kafkaïen »

Lanig, 34 ans, de Saint-Herblain, fait partie des 2 623 personnes affectées par cette suppression dans les Pays de la Loire. Il avait choisi de se réorienter vers le métier d'infirmier.

« J'ai préparé le concours. J'y ai été reçu en novembre dernier. Je dois faire ma rentrée le 23 février... Et l'on vient de m'annoncer la suppression de mon AFF. Avec ma femme nous avons refait nos calculs. Même en nous privant il va nous man-

quer 400 € par mois pour vivre... ». Lanig veut encore croire *« qu'une solution sera trouvée ».* *« Je me suis tellement investi. Je ne me vois pas abandonner après avoir été reçu au concours... C'est kafkaïen... ».*

« Comment tenir ? »

Tous les secteurs de formation sont affectés. Mais les professions, paramédicales et sociales sont fortement représentées. Et le phénomène est national.

Delphine, 26 ans, de Saint-Nazaire, a aussi entamé une formation d'infirmière. Il lui reste deux ans d'études. *« Comment faire pour tenir sans aucun revenu ? ».* Même cas de figure pour Nicolas, 35 ans : *« J'ai une famille, une maison à payer. Quand je me suis engagé, l'ANPE m'a dit que je bénéficierais de l'AFF. Maintenant, au Pôle emploi, on me répond qu'on ne peut plus rien pour moi ».*

Lettre à la ministre

Philippe, du Maine-et-Loire, a carrément écrit à Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé. *« À 30 ans, avec deux enfants, je ne suis pas sûr, malgré mon extrême motivation, de pouvoir commencer le 23 février cette formation d'infirmier ».* Un peu plus loin il souligne : *« L'AFF n'est pas une allocation d'assistante mais une aide indispensable pour financer un projet dans un métier où les besoins sont considérables ».* ■

Jean-Philippe Lucas

Une solution dans dix jours ?

Sortir de l'impasse. L'allocation de fin de formation (AFF) représente une enveloppe de 200 M€ au plan national dont 18 M€ pour les Pays de la Loire. Elle est payée par l'État. La Région, elle, finance de nombreuses filières de formation professionnelle mais n'a pas en charge la rémunération des bénéficiaires. La suppression de l'AFF génère des analyses bien différentes entre Région et État. *« Le gouvernement fait des économies sur le dos des chômeurs ! La Région ne peut se substituer à l'État. On ne trouve pas 18 M€ en claquant des doigts »,* explique Patrick Cotrel, vice-président du Conseil régional. *« Mais on est prêts à*

rencontrer le Préfet et Pôle emploi pour voir comment faire face à la situation ». De son côté, la Préfecture confirme que *« la loi de finances 2009 supprime la prise en charge financière par l'État des nouveaux flux de l'AFF, mais le fonds de solidarité financé par l'État continue néanmoins à prendre en charge le financement de l'allocation attribuée avant le 1^{er} janvier ».* Surtout la Préfecture renvoie aux propos du secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez qui indiquait avant-hier *« qu'une solution serait trouvée avec les partenaires sociaux d'ici dix jours pour maintenir l'AFF ».*